



Mairie

10 Impasse des jardins
BP 1 - 44440 Teillé
02 40 97 23 15

mairie@teille44.fr

Horaires de la mairie

- * Du lundi au samedi de 9h00 à 12h
- * Le vendredi après-midi de 14h à 16h30

Horaires de la poste

- * Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h
 - * Le samedi de 9h00 à 11h30
- Tél : 02.40.97.26.00

Agenda du mois

Février

27 - Stage de chant Polysons

Mars

4 au 19 - Opération « Toutes Pompes dehors »

5 - Soirée Pot au Feu « Aux 4 Saisons »

5 - La bonne pioche Bibliothèque de Teillé

12 - Soirée Concert Amharclann - BB Cœur - Poly'sons

21 - « Hauts lieux sacrés de France » Cinéma Eden

24 - Pour le bon état des cours d'eau - COMPA

Février et Mars - « Voisinage » Crédit New Rocard - lire en page 3

Club des Ainés - lire en page 3

Assemblée Générale

C'Osmose le mercredi 9 mars à 20h00 petite salle.



Les permanences de Vivre Teillé Autrement

se font le dernier samedi de chaque mois sur rendez-vous au 06.67.33.83.89

TEILLÉ—Actualités

n° 857

Mars 2016

ETAT CIVIL

- Décès** : le 23 janvier - MAINFROID Paulette Vve RITEAU - 96 ans
Le 30 janvier - MARPAUD Thérèse Vve PERROIN - 88 ans

Municipalité

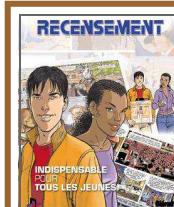
Pour le bon état des cours d'eau
Agissons !

Jeudi 24 mars à 20H
Complexe du Phénix à Mésanger

Propriétaires terriens, riverains, agriculteurs, pêcheurs...
Venez échanger
sur les travaux programmés : objectifs, état des lieux, calendrier ...
entrée libre

Bassin versant du Hévé, du Grée et affluent de la Loire
Bassin versant de la Maine Blanche
Bassin versant de la Mayenne
Bassin versant des affluents de la Loire
Bassin versant du Hévé, du Grée et affluent de la Loire

Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
Centre administratif Les Ursulines - CS 50201 - 44150 Vitré Cedex - 02 40 96 31 00
www.pays-ancenis.com



RECENSEMENT MILITAIRE

Les filles et les garçons nés en **Janvier, Février, Mars 2000** sont invités à venir en Mairie, le mois de leur 16 ans, munis de leur carte nationale d'identité et le livret de famille.

Nous poursuivons la liste des soldats de Teillé morts pour la France.

En ce mois de **Février 1916** nous n'avons heureusement aucun décès à signaler.



Opération « Toutes pompes dehors »

Du 4 au 19 mars,

une paire de chaussures usagée donnée = un sourire retrouvé.

L'Association Onco Plein Air (AOPA) renouvelle son action pour les enfants malades. De 2000 à 2012, ce sont 300 enfants, adolescents ou jeunes adultes, atteints de leucémie ou de cancer et suivis au CHU de Nantes qui grâce aux bénévoles qui animent « L'Opération Toutes Pompes Dehors » ont bénéficié d'activités de plein air, de détente et de joie.

Un dépôt est organisé à la mairie de Teillé et à l'Ecole Jacques Demy
Contact : AOPA, Tél. : 02 40 56 12 76



Un samedi pour jouer en famille!

Avec les rendez-vous de « la bonne pioche », c'est parti pour une bonne dose de fous rires, de suspens autour de différents jeux à partager en famille !



Bibliothèque de Teillé
Samedi 5 mars 2016
de 10h à 12 h

« La bonne pioche » est animée par la ludothèque de Varades « Atout Jeu »

Renseignement au 06 47 15 25 17

Toutes les animations des 27 bibliothèques sur
www.pays-ancenis.com

Atout Jeu
Ludothèque en pays varadais



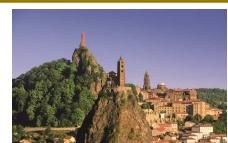
Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
Centre administratif « Les Ursulines » - Quartier Rohan
CS 50201 44150 Vitré Cedex
Tél. 02 40 96 31 89

Actualités divers



Découverte du Monde HAUTS LIEUX SACRES DE FRANCE

Film HD de Daniel LAUMONE



Habitat des lieux et des esprits, les lieux sacrés sont les plus visités de la planète. Depuis la nuit des temps, ils attirent, fascinent, instruisent, nourrissent l'âme de millions de personnes de toutes pratiques spirituelles. Ils sont une graine d'éternité un miroir, un point d'équilibre entre Ciel et Terre. Lourdes, la Sainte Baume, la Vallée des Saints, Rocamadour, Brantôme, le Mont Saint-Michel, le Puy en Velay, Conques, Quéribus, le Thoronet, Saint Savin, Taizé...Mais aussi Compostelle, le Tro-Breiz, Sainte Anne d'Auray, les Saintes Marie de la mer...et bien d'autres, tous évocateurs de mystères. Un film à la découverte d'un patrimoine unique et salutaire.

Rendez-vous le Lundi 21 mars 2016

Cinéma Eden d'Ancenis Séances 14h30 - 17h - 20h30

Adultes 5 € - Jeunes 3 €

Abonnement /6 séances : adultes 20 € et moins de 16 ans 10 €



Service
Conseil
Logement
02 40 20 10 22

Une aide pour les propriétaires en difficulté

Le nombre de situations de surendettement progresse dans toutes les strates de la population française. Le Service Conseil Logement a comme mission d'aider les personnes en difficultés financières, engagées dans un achat d'habitation principale, à retrouver une situation économique stable. Les solutions existent mais il faut agir dès les premières difficultés rencontrées.

Situation du surendettement en Loire-Atlantique. Enquête typologique 2014. Source : www.banque-france.fr

3973 Dossiers de surendettement déposés
4342 personnes surendettées
367 dossiers pour 100 000 habitants
Endettement moyen : 39518 €

Taux de chômage en Loire-Atlantique :
8,6% (chiffres 3^e trim 2014)
Revenu salarial annuel moyen en Loire-Atlantique : 20804 €(données 2012)

Ne pas attendre les défauts de paiement

Le Service Conseil Logement reçoit en moyenne chaque année 300 familles. « **Il faut que les personnes rencontrant ces difficultés nous contactent au plus tôt, nous les écouterons sans aucun jugement et nous interviendrons pour les aider gratuitement et en toute confidentialité** » rappelle Michel de Saint Remy, Président de l'association. En 2015 le SCL44 a permis à près de 65 familles de retrouver une stabilité budgétaire.

Vous n'êtes pas les seuls

Le SCL44 accueille les ménages dans leurs bureaux de Nantes, mais également dans leurs dix permanences du département. L'association travaille en étroite collaboration avec les mairies et leurs services sociaux mais aussi avec les comités d'entreprises... « **Tout le monde, un jour, quelle que soit sa condition sociale peut se retrouver en situation de surendettement. Nous en faisons l'expérience au SCL44 depuis plus de 55 ans maintenant** » confirme Joël Hervouet, ancien cadre de banque, membre de l'association.

Fonds d'entraide, rachat de crédits

Le Service Conseil Logement de Loire-Atlantique offre dans un premier temps aux propriétaires ou accédants en difficulté, une écoute et un diagnostic précieux. Le SCL44 connaît l'ensemble des dispositifs d'aides financières adaptés à chaque situation. « **Savoir qu'il existe des solutions et des gens compétents pour vous aider est souvent un grand soulagement pour les personnes que nous recevons** » confie Sophie, une des conseillères de l'association. Le SCL44 est également en mesure de débloquer rapidement certaines situations en actionnant un fonds d'entraide. L'association accompagne ensuite les familles dans leur démarche de rachat de crédits ou de renégociation de prêts afin d'alléger les mensualités et de retrouver une stabilité. Un seul conseil : ne pas attendre !

Association Service Conseil Logement : 20 rue Félibien—44000 Nantes - Tel : 02 40 20 10 22, email : accueil@scl44.fr

Des permanences sur le département sur RDV : 02 40 20 10 22. Pour connaître les lieux de permanences : <http://www.service-conseil-logement44.com>

Vie associative Teilléenne

Soirée Concert

Teillé (44).

Avec :

- BB Chœur**
- 2 guitares**
- Folk et chant**
- AMMARCLAN**
- Variétés**
- POP**
- ROCK**

Salle Polyvalente

8€ l'entrée
6€ sur résa.

...et l'école de musique Poly-sons

Renseignements et réservations sur :
Polyson.net (rubrique « ANIMATIONS »)
 ou au 07-82-39-52-68

12 mars 2016, 20h30

Février – Mars

Sam. 27 fév. et Sam. 5 mars à 21h. Dim. 6 à 16h30.
 Ven. 11 et Sam. 12 à 21h. Dim. 13 à 16h30.
 Ven. 18 et Sam. 19 à 21h. Dim. 20 à 16h30

→ Voisinage
(Titre Provisoire)

Théâtre – Tout public à partir de 8 ans
 Création 2016 de New Rancard
 Texte Bertrand Chauveau - Mise en scène Didier Royant

Vive la vie à la campagne ! La verdure, les grands espaces, les petits commerçants sympas, le tilleul sur la cour de l'école, le bon sens rural, les fêtes au bord de l'eau, la solidarité villageoise... Quel bonheur ! Enfin, la « solidarité », pas avec tout le monde ! Il y a de ces cons à la campagne ! Un gros pourcentage de bousseux psychopathes... Sans parler des cloches, des coqs, des odeurs, des routes défoncées, des équipements collectifs obsolètes, des voisins bas du front et des voisines... résolument séduisantes...

Après un conte de Fées burlesque sur les routes de France, New Rancard se penche à nouveau sur la sociabilité des habitants de la campagne... Indigène ou Rurbain : « Le coq est roi sur son fumier »

Entrée 7.5€. Réduit 5.5€.
 moins de 14 ans 3€

Stage de chant

A Panneçé.

Les samedis 27 février et 2 avril 2016
 Au moulin de la garenne.

Proposé par
Poly-sons

Et animé par
Ritz A'Solo
 (Enseignant le chant à l'école de musique Poly-sons)

60€

les 2 jours (détail au verso)

Le Stage:
Profitez de 2 journées entières pour baigner dans le chant.
 Ce stage abordera le chant dans tous ses aspects : technique, musical et scénique.
 Il est ouvert aussi bien aux débutants qu'aux chanteurs confirmés.

Public:
Jeunes et adultes, un minimum de 15 personnes est nécessaire pour que Poly-sons organise ce stage.

L'organisation:
Samedi 27 février 2016,
 Début de la journée à 10h00 et fin à 17h00. (*)
Samedi 2 avril 2016,
 Début de la journée à 10h00 et fin à 17h30. (*)
 (*) Prévoir le déjeuner et une tenue confortable pour des mouvements libres.
 Les proches et les amis sont conviés à la représentation finale du samedi 2 avril à 17h00.

Inscription et/ou renseignements:
 - avec le coupon réponse au recto à envoyer ou déposer avec le règlement au
 2, place de l'église
 44440 Teillé
 Tel : 07 82 39 52 68
 Mail : ecoledemusiquepolyson@gmail.com
 Site internet : polysons.net (rubrique « ANIMATION/2015-2016 »)

ATTENTION : l'inscription à ce stage ne peut se faire **QUE** pour les 2 journées.

Amicale des Retraités

Vie du Club : le 1^e et le 3^e jeudi du mois à 14 h00

Marche : vendredi 26 février à Panneçé, vendredi 4 mars à Mésanger, vendredi 11 mars à Trans s'Erdre, vendredi 18 mars à Mouzeil, vendredi 25 mars à Riaillé, heure de rassemblement : 14h00

Questions pour des champions : mercredi 16 mars à Trans s'Erdre, à 14 heures.

Concours de belote : samedi 5 mars, à la salle polyvalente de Teillé, inscription à partir de 13 heures, (6 €par personne avec un lot).

Tous les retraités sont invités à venir nous rejoindre le premier et troisième jeudi du mois à la salle polyvalente de Teillé, pour passer un bon après-midi.

Le Comité des Fêtes Hippiques de Teillé organise comme les années précédentes sa soirée dansante qui aura lieu le samedi 19 mars 2016. Elle sera animée par l'orchestre **Délirium**. Soirée sur réservation: 02.40.97.76.23 ou 06.04.05.69.56

Pour information

AUX 4 SAISONS

Soirée Pot-au-feu



SAMEDI 5 MARS

RESERVATION AU RESTAURANT OU
PAR TEL : 02/40/97/79/92

APERITIF
Pot-au-Feu
ASSIETTE GOURMANDE

POSSIBILITE DE PLATS A EMPORTER

20 €/PERSONNE



Cette année, la troupe de Théâtre Amateur de Riaillé, récemment renommée « Les Accro'scène », présentera une comédie intitulée « **Sale Attente** » de Franck Didier. Mise en scène par Florence Dutordoir, l'action se déroule dans la salle d'attente d'un dentiste où arrivent et se croisent les différents patients du Docteur Faustin. Mme Ramo qui n'a pas rendez-vous et souffrant d'une rage de dent est bien décidée à faire valoir sa position de première arrivée au cabinet. Seulement, Isabelle, la charmante assistante du Docteur, lui annonce qu'elle pourra passer que si un patient se désiste. Mme Ramo va donc tout faire pour les désister mais... à sa manière ! Les rebondissements ne manqueront pas, les personnages hauts en couleur, les situations cocasses et les coups bas de Madame Ramo vous feront passer un agréable et hilarant moment !

Pratique : Le 27 Février, 1^{er}, 4 et 5 Mars à 20h30 et le dimanche 28 Février à 15h. Espace Culturel de la Mauvraie à Riaillé.

Tarif 7€ sur place ou 6€ en prévente sur internet et en point de vente. 5€ étudiants et demandeurs d'emploi et gratuit pour les moins de 12 ans.

Renseignement et réservation : www.lesaccroscene.fr ou par téléphone au 06.95.75.50.01, de préférence le soir en semaine et le samedi matin. Vous trouverez également les billets en point de vente chez « L'épicier » à Riaillé, 24 rue de l'Ouche (situé dans l'ancienne Pharmacie) du mercredi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h00, ainsi que le samedi et dimanche de 9h30 à 12h30.



SCEA Placier Productions recrute saisonniers pour la cueillette du muguet vers le 11/04/2015 pour les sites de Mauves sur Loire et le Loroux Bottereau. Journées de recrutement le 8 et 19 février, le 4, 11, 18 et 25 mars de 9h00 à 12h et de 14h à 17h . Et le 25 février de 9h00 à 12h00 Au 120 Route de Beau Soleil - 44470 Mauves sur Loire au 02.40.25.57.36

Documents à présenter : pièces d'identité, carte vitale, CV, certificat de séjour et autorisation de travail et acte de naissance pour les étrangers.

PETITES ANNONCES

- * A louer au bourg de Teillé maison individuelle T2 avec garage libre au 1er mars Tél : 06.81.05.99.91
- * Terrain à bâtir - 1320 m² - la Rogerie - Tél : 02.40.97.23.41 ou 06.71.17.87.75
- * A louer maison individuelle T3 avec garage et jardin- chemin de la Bouillière - Teillé, libre au 1er janvier - prix 540 € Tél : 06.82.13.31.72
- * A louer appartement T3 rénové - centre bourg Teillé - 06.63.99.56.21

Prochaine Parution : 22/03/2016 Vos articles sont les bienvenus, (sous format WORD et non PDF) merci de les adresser à mairie@teille44.fr avant le 15/03/2016.

Pour recevoir ce bulletin communal par courriel, il suffit d'écrire à : mairie@teille44.fr

Direction de la publication : C. ROUIL **responsable commission communication** **Mise en page et impression :** Mairie de Teillé



SPORT

Site : <http://www.fcmtl.net>

Services de garde



Pharmacie :

Permanences à l'extérieur de la pharmacie



Gardes infirmières :

RÉTHORÉ Lise ou ROBERT Monique infirmières de Teillé au 06.21.94.52.33



BARTHELEMY Sylvie infirmière de Riaillé au 02.40.97.87.56



Kinésithérapeutes

MÉZIERE Lucie & MANIÈRE Véronique 39 rue du Haut-Bourg - TEILLE 02.40.97.30.61 Cabinet, domiciles, sur RDV.



Médecins et ambulances :

Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.



Taxis :

BARTHELEMY Régis au 02.40.97.23.23

Pour motif médical 24h/24h

LENEIL Antoine au 06.74.75.73.73

Toutes distances 7j/7 et 24h/24



Vétérinaire :

Centre Vétérinaire de Riaillé au 02.40.97.80.26

CONSEIL MUNICIPAL du 16 novembre 2015

L'an 2015, le 16 novembre à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

Présents : André GUIHARD, Joseph TESTARD, Jérôme SQUELARD , Catherine ROUIL , Christian PRIOU , Arnaud PAGEAUD , Adjoints , Christophe LEBRETON , Bertrand DABO , Isabelle HARDY , Aurélie FERRE , Marie Paule BLANLOEIL , Michel OUARY , Anne GUILLET Lydia BEATRIX , Fabrice ETIE.

Absents excusés : Réda BEN KEBIL (pouvoir à Catherine ROUIL), Angélique DELANOU, Nathalie GENEIX, Christelle JAUNASSE.

Secrétaire de séance : Joseph TESTARD.

Avant d'ouvrir la séance, monsieur le Maire demande à l'assemblée d'observer 1 minute de silence à la mémoire des victimes des attentats du 13 novembre à Paris.

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 5 octobre 2015

Anne GUILLET, Lydia BEATRIX et Fabrice ETIE refusent de signer le compte rendu du CM du 5 octobre pour le motif suivant : toutes les discussions ne sont pas retranscrites exactement (exemple : communication).

2 - Indemnité du trésorier payeur pour l'exercice 2015 – Délib 2015-48

Décision du conseil : 50% de l'indemnité maximum possible soit 238.67 €

3 - Admission en non valeurs – Délib 2015-49

Monsieur le Trésorier informe la commune que des créances sont irrécouvrables du fait que le reste à recouvrer est inférieur au seuil de poursuite.

Il s'agit de factures de cantine sur les années 2013 et 2014, Montant total : 54€35

Imputation au compte 6541

Accord du CM à l'unanimité.

4 - Décisions modificatives, délib 2015-53 et 54

1/ Afin de procéder aux amortissements 2015 (opérations d'ordre), une DM est nécessaire. Les écritures liées aux amortissements n'entraînent pas de mouvement de trésorerie.

| | Fonctionnement | | Investissement | |
|----------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|
| | Diminution de crédit | Augmentation de crédit | Diminution de crédit | Augmentation de crédit |
| Chap 023 | -13 377.20€ | | | |
| Chap 042 / compte 6811 | | + 13 377.20€ | | |
| Chap 021 | | | -13 377.20€ | |
| Chap 040 / compte 28041581 | | | | + 13 377.20€ |

Accord du CM à l'unanimité

2/ Lors du vote du budget, il a été prévu à l'opération 86 « éclairage public » un montant de 12 000€, le SYDELA a facturé un acompte et le solde pour un total de 15 900€, il manque donc 3 900€ pour cette opération. La DM suivante est proposée :

| | Fonctionnement | | Investissement | |
|---|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|
| | Diminution de crédit | Augmentation de crédit | Diminution de crédit | Augmentation de crédit |
| Opération 129 / comptes : 2152 2135 | | | -1 700€ -2 200€ | |
| Opération 89 / compte 2158 | | | | + 3 900€ |

5 - Subvention amicale laïque – délib 2015-50

Une subvention de 180 € a été accordée à l'amicale laïque pour l'acquisition de licences informatiques (prévue au budget)

6 - SDCI : (schéma départemental de coopération intercommunale) – délib 2015-51

La préfecture demande aux communes de se prononcer sur le projet départemental de regroupement des intercommunalités pour atteindre au minimum 15 000 habitants.

3 propositions :

- Proposition 1 : ne pas donner son avis, équivaut à un accord tacite
- Proposition 2 : consultation obligatoire des collectivités concernées avant décision
- Proposition 3 : refuser

Accord du CM à l'unanimité pour la proposition N°2

Teillé n'est pas concerné puisque la population de la COMPA est de 64000 habitants

7 - Extension réseaux électrique et téléphonique à la justiere – délib 2015-52

Le coût de l'extension des réseaux électrique et téléphonique pour desservir les terrains constructibles de Mr et Mme JAN à la Justière s'élève à 2080 € HT pour l'électricité et 760 € HT pour le téléphone. Une convention sera passée avec le demandeur pour le remboursement intégral du coût des travaux avant réalisation de ceux-ci par le SYDELA

Accord du CM.

8 - Commerce Proxi – Délib 2015-56

Courrier de Monsieur Jean Luc BESNIER, conseiller départemental, nous informant début novembre que la commune peut prétendre au FDSC (Fonds de Développement Solidaire pour les Communes). Pour éventuellement obtenir cette subvention d'aide à la pérennisation du dernier commerce, une étude économique de la chambre de commerce et un plan d'aménagement réalisée par un architecte doivent être déposés auprès des services du département avant fin décembre. Le CM ayant décidé d'acheter le commerce PROXI et de l'aménager lors de la séance du 5 octobre, monsieur le maire va faire le maximum pour monter le dossier dans des délais aussi courts. Accord à l'unanimité du CM.

9 - Comptes rendus des commissions

Commission culturelle – Arnaud Pageaud

-Finalisation de l'organisation de la cérémonie du 11 novembre qui s'est faite au Monument du souvenir de Teillé avec la participation des anciens combattants de RIAILLE et de TRANS sur ERDRE

-Les 12 et 13 novembre une exposition sur la grande guerre dans les locaux de l'ARMAT est proposée aux 2 écoles ainsi qu'au grand public

-Fête des associations du 4 juin 2016. Celle-ci se prépare avec la participation de 16 associations à ce jour .

-Les illumina'sons :

En plus des illuminations habituelles le foyer des 4 saisons, l'espace enfance jeunesse et les TAPS réaliseront 3 ou 4 structures en bois à la fois sonores et lumineuses qui seront inaugurées le 12 décembre à 11 heures dans la mairie et les commerces.

-Noël des scolaires.

La fête de Noël des écoles aura lieu le 18 décembre avec un spectacle de Jean Yves BARDOUL. Les 16 et 17 décembre JY BARDOUL proposera des animations aux 2 écoles dont le sujet est la réalisation d'instruments de musique à partir de récupérations

-Les 25 ans des artistes de demain du 7 au 11 novembre .La commune a assuré un soutien logistique à l'organisation de cet anniversaire Les enfants des 2 écoles ont eu une visite guidée les 9 et 10 novembre.

Enfance jeunesse – Jérôme Squelard

Adjoint responsable de la commission : Jérôme SQUELARD

Responsables restauration : Christophe LEBRETON et Bertrand DABO

Responsables projets et actions : Lydia BEATRIX, Anne GUILLET, Angélique DELANOU

Correspondant école Jacques DEMY : Lydia BEATRIX

Correspondant école St PIERRE : Aurélie FERRE

Lors de la prochaine réunion il sera fait un point sur le devenir des TAPS (Temps d'Activités Péri Scolaire)

La cantine participera à la semaine du tri sélectif du 23 au 29 novembre.

Voirie

Compte rendu du chantier de l'aménagement de la place école St PIERRE et de la rue de l'Espérance. Si le garage AUTOSYSTEM décide d'aménager son parking, il serait intéressant d'enrober le trottoir qui le borde côté sud. Il faut dans ce cas refaire le réseau d'eaux pluviales .Devis de l'entreprise SAUVAGER qui réalise les travaux : 5163 € TTC. Pour diminuer ce surcoût les employés des services techniques changeront les buses. Accord du CM

Nota : lors de la réunion de chantier du 18 novembre AUTOSYSTEM nous informe qu'il ne réalisera pas l'aménagement de son parking , les travaux supplémentaires envisagés sont donc annulés .

Fin du chantier semaine 48 si le temps le permet.

Communication – Catherine Rouil

Lecture par monsieur le Maire d'un communiqué de Réda BEN KEBIL qui pour des raisons professionnelles démissionne de son poste de conseiller délégué . Il ne peut plus assurer cette responsabilité mais reste cependant conseiller municipal.

Communiqué de Lydia BEATRIX :

« Depuis des semaines, des mois maintenant, je vous ai interrogé sur la mise en œuvre de la transition numérique dans notre commune. Je vous ai fait part largement de ma vision des choses et je vous ai rencontré pour vous exposer mes idées.

J'ai ensuite travaillé sans compter sur la refonte du site internet et sur la mise en place de l'Intranet que certains ont sévèrement jugé sans même l'utiliser.

Avant la mise en ligne officielle du site, j'ai formulé la demande légitime d'être reconnue comme conseillère déléguée adjointe à la communication de la commune et indemnisée comme le sont les délégués adjoints de façon à respecter une certaine équité et aussi, selon la proposition de Réda Ben Kebil au dernier CM.

Aujourd'hui, après avoir largement utilisé mon travail (organisationnel pour les TAP, graphique pour les supports de communication, stratégique pour le PEDT, numérique pour le site...) vous refusez ma demande sans réel motif si ce n'est mon appartenance à VTA et votre refus d'ouverture.

D'où vous vient cette idée que dans un conseil municipal, minorité veut dire opposition ? des élus ont réussi à installer des relations positives avec leur opposition. Qu'il s'agisse d'intégrer des membres de l'opposition dans des commissions, de leur accorder un poste au sein de la communauté de communes devançant l'application de la loi, de prendre en compte leurs propositions quand elles sont constructives... Les relations conflictuelles entre majorité et opposition n'ont pas être la règle mais bien l'exception.

Je suis élue VTA représentant 44% des Teilléens et pas une élue de seconde zone, corvéable au service d'adjoint débordée ou dépassée et de conseiller délégué absent et pourtant indemnisé.

Je regrette le manque de courage de certains élus pour défendre ma demande sur un sujet qui n'a pourtant pas fini de nous concerner.

En conséquence, j'informe le CM que je quitte la commission communication, je n'interviendrai dorénavant sur le site que pour alimenter la rubrique « tribune VTA »

Par ailleurs, je demande à ce que mon intervention soit intégralement retranscrite dans le prochain PV. »

Catherine ROUIL adjointe à la communication prend acte de ces 2 démissions et demande de refaire la commission et d'en définir précisément son champ d'action qui même s'il est obligatoirement transversal , ne doit pas empiéter sur le travail des autres commissions .

Monsieur le Maire propose de remettre à plat l'ensemble des commissions lors d'une prochaine réunion (15 décembre 20h30).

10 - Informations et courriers divers

- Afin de réaliser l'étude de l'aménagement du bourg un relevé topographique est indispensable. Un devis a été demandé au cabinet ARONDEL .Celui-ci s'élève à 2064 € TTC ; Un autre devis au minimum sera demandé pour comparer.
- ORANGE informe la commune de la suppression de la cabine téléphonique près de l'école Jacques DEMY d'ici 2017
- Demande d'une subvention de 911.60€ par la Perche Teilléenne pour l'installation d'un ponton de pêche accès handicapés. Coût du ponton 3577.20 € financé par la fédération de pêche 2665 € + la subvention communale . Accord du CM . **Délib 2015-55**
- La Perche Teilléenne informe le CM quelle sera dissoute au 31 décembre 2015.
La fédération départementale de pêche désignera l'association qui assurera la gestion du plan d'eau de Teillé .
- Demande de la création d'un lieu de recueillement dans le cimetière afin d'y apposer une plaque de souvenir pour une personne incinérée : Dans un premier temps la plaque peut être placée auprès du columbarium. Le CM réfléchira à la création d'un lieu de souvenir.
- Demande de VTA d'une salle à l'étage de l'ancienne mairie pour y proposer des cours sur le numérique. Accord du CM.
- Invitation de l'école St PIERRE à son concert de Noël qui aura lieu dans l'église le 18 décembre.
- Demande de changer les marches autour du plan d'eau (près Serge Lhériaux et guinguette) + portes au stade
- Il est demandé le récapitulatif des décisions du maire depuis le début du mandat.
- Info : la mairie et la poste seront fermées les 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016.

11 - Questions diverses

Fabrice ETIE demande le coût exact des travaux qui ont été réalisés à l'école Jacques DEMY. Monsieur le MAIRE répond qu'il lui était impossible de répondre précisément de mémoire .Une édition de la situation budgétaire à ce jour par chapitre est fourni à tous les conseillers. L'étude par chapitre et par opération de la situation budgétaire sera faite lors de la commission finances qui aura lieu le 1er décembre à 20 h salle du conseil.

Samedi 21 novembre à 9 h, Christophe LEBRETON, Jérôme SQUELARD, Marie Paule BLANLOEIL, Michel OUAIRY et Joseph TESTARD se retrouvent à la mairie pour déterminer l'emplacement du panneau publicitaire dans le bourg.

CONSEIL MUNICIPAL du 12 janvier 2016

L'an 2016, le 12 janvier à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

Présents : André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Jérôme SQUELARD, Christian PRIOU, Catherine ROUIL, Arnaud PAGEAUD, Adjoints, Christophe LEBRETON, Lydia BEATRIX, Marie-Paule BLANLOEIL, Bertrand DABO, Angélique DELANOU, Fabrice ETIE, Aurélie FERRE, Nathalie GENEIX, Anne GUILLET, Christelle JAUNASSE, Michel OUAIRY.

Absents : Réda BEN KEBIL (pouvoir à Catherine Rouil), Isabelle HARDY (pouvoir à Arnaud PAGEAUD).

Secrétaire de séance : Lydia BEATRIX.

Le maire fait passer la liste des commissions pour que chaque conseiller confirme ses choix.

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 16 novembre 2015

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - Modification des statuts de la COMPA : compétence Gestion des Milieux Aquatiques

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le transfert à la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis, de la compétence « gestion milieux aquatiques »,
- décide de modifier l'article 5 des statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis en substituant à la partie « EAU » comme indiqué ci-après :

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

La Communauté de Communes, sur les bassins versants des rivières de son territoire, exerce la compétence de gestion des milieux aquatiques suivante :

- une compétence d'animation comprenant :

L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques

- une compétence de travaux, dans le cadre d'actions à l'échelle des bassins versants, hors annexes de Loire, comprenant:

L'aménagement et la restauration des cours d'eau, plans d'eau connectés aux cours d'eau, recensés dans « les inventaires cours d'eau » validés en 2012, à l'exception des travaux liés au curage des plans d'eau ;

La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;

L'amélioration, le suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques dans le cadre de la lutte contre les pollutions.

3 - Modification des statuts de la COMPA : compétence Santé

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise la prise de la compétence Santé par la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis,
- décide d'ajouter un article 15 aux statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis, comme indiqué ci-après

SANTE

La Communauté de Communes exerce la compétence suivante en matière de santé :

- l'élaboration et le suivi d'une stratégie territoriale multipartenariale,*
 - l'élaboration et la réalisation d'actions communautaires découlant de la stratégie territoriale,*
 - le soutien technique et/ou financier aux projets s'inscrivant dans la stratégie territoriale, portés par d'autres structures.*
- * supprime, dans l'article 7 des statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis, le point 3 « de l'information des personnes âgées : CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) », celui-ci s'intégrant naturellement dans la nouvelle compétence santé.

4 - Modification des statuts du SYDELA

Le SYDELA souhaite aujourd’hui faire évoluer ses statuts pour s’inscrire pleinement dans le cadre de la transition énergétique et s’engager aux côtés des collectivités en leur proposant notamment d’organiser un réseau cohérent d’infrastructures de charge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables ou fonctionnant au gaz afin de promouvoir la mobilité électrique ou au gaz. Il propose également d’élargir le champ de ses compétences optionnelles à la production d’énergie ainsi qu’à la construction et à la gestion des réseaux de chaleur ou de froid.

Enfin, le SYDELA souhaite assister ses collectivités adhérentes dans le recensement et la gestion de leur patrimoine téléphonique en exerçant pour leur compte la compétence « réseaux et services locaux de communications électroniques ».

Le projet de modification statutaire permettra au SYDELA d’offrir ces nouveaux services à ceux de ses adhérents qui le souhaiteront, sous forme de compétences optionnelles, et de mettre en adéquation le cadre juridique de ses interventions avec les évolutions législatives récentes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :
-d’approuver les nouveaux statuts du SYDELA et leurs annexes.

5 - Aménagements de sécurité routière RD14/RD9

La Délégation d’Ancenis, service aménagement, a élaboré un projet afin de sécuriser le carrefour des RD 14-9, ainsi qu’un aménagement visant à ralentir les véhicules sur la RD14.

Il est noté, par l’assemblée, que le projet proposé n’est pas fonctionnel et peu adapté aux usages actuels, et en particulier pour le carrefour des 3 RD.

Monsieur le Maire précise qu’il s’agit d’un projet que celui sera revu en concertation entre la commune et les services du conseil départemental.

Monsieur le Maire demande l’autorisation de poursuivre le projet et de solliciter toutes subventions relatives à ce projet dès lors que l’estimation du coût serait établie.

Le conseil municipal, à l’unanimité, est favorable à ce projet pour sécuriser les accès de la commune et autorise le maire à engager les démarches en ce sens.

6 - Demande d’avis sur Révision du PLU de Mésanger

La commune de Mésanger modifie actuellement son PLU.

Le conseil municipal, à l’unanimité, n’émet aucune observation quant à la révision du PLU de la commune de Mésanger.

7 - Echange de terrain au lieu-dit la Gréhondière

Un projet d’échange de terrain au lieu-dit « la Gréhondière » est envisagé entre la commune et Mr & Mme Michaud Guy.

Selon un avant-projet de bornage :

La surface cédée par la commune serait de 137m²

La surface cédée par Mr et Mme Michaud serait de 33m²

La surface cédée par la commune étant supérieure, Monsieur le Maire propose de facturer la différence à 7.5€/m² (tarif du m² constructible).

Il est proposé d’échanger les terrains aux conditions suivantes :

-frais de bornage et de notaire à la charge de Mr et Mme Michaud

-la différence en m² facturée 7.5€/m²

Le conseil municipal, à l’unanimité, émet un avis favorable à cet échange dans les conditions citées ci-dessus (le bornage définitif fixera les m² en sus à facturer) et autorise le maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

8 - Terrain de foot : aménagement et entretien

Le FCMTL n’a plus de bénévole pour le traçage du terrain. Cette tâche représente entre 3 et 5 heures de travail par semaine. Le Club demande à ce que la commune s’en charge.

Considérant le temps nécessaire au traçage et la tonte hebdomadaire déjà effectuée par la commune, le conseil municipal n'est pas favorable à la prise en charge du traçage par les agents communaux.

Le lieu d'accueil du public au terrain des sports nécessite des travaux. En 2016, si un dossier est déposé avant le mois de mars, la fédération française de football peut attribuer selon certains critères, une subvention. Son montant maximum n'est pas connu. Il est proposé de faire des estimations pour la rénovation du plafond, le changement des ouvertures, l'isolation, l'accessibilité.

Selon le montant des travaux et celui de la subvention, le conseil délibérera ultérieurement sur la réalisation éventuelle du projet.

9 - Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2016 (DETR)

Monsieur le Maire rappelle le projet d'Acquisition et rénovation du commerce alimentaire : l'achat de la superette actuelle « Proxi » et sa rénovation est étudiée pour pérenniser ce commerce de proximité.

Le coût prévisionnel s'élève à 415 595 € HT est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

| Dépenses | Montant HT | Financements | | taux |
|----------------------|---------------------|---------------------------------|---------------------|---------------|
| acquisition foncière | 92 500,00 € | DETR | 122500,00 € | 29,48% |
| Travaux estimatifs | 256 570,00 € | Département (FDSC) | 100 000 € | 24,06% |
| Frais d'architecte | 27 630,00 € | COMPAs (fonds de concours 2016) | 50 000,00 € | 12,03% |
| Equipement fournil | 36 600,00 € | Communes | 148 095,00 € | 34,43% |
| Etude CCI | 1 960,00 € | TOTAL | 415 595,00 € | 65,57% |
| Imprévus | 335,00 € | | | |
| TOTAL | 415 595,00 € | | | |

Le projet sera réalisé sur l'année 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité,

D'arrêter le projet d'Acquisition et rénovation du commerce alimentaire

D'adopter le plan de financement exposé ci-dessus

De solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

10 - Election délégué SIVOM secteur de Riaillé

Monsieur le Maire rappelle que Marie-Laure Arezki, conseillère démissionnaire, était déléguée auprès du SIVOM du secteur de Riaillé.

Il convient de procéder à l'élection d'un nouveau délégué au sein du SIVOM.

Se présentent : Mmes Lydia BEATRIX et Nathalie GENEIX

Vote à bulletin secret :

Nombre de bulletins : 19

Lydia BEATRIX : 5 voix

Nathalie GENEIX : 14 voix

Nathalie GENEIX représentera la commune auprès du SIVOM du secteur de Riaillé

11 - Modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet

Le Maire informe l'assemblée :

Compte tenu des heures complémentaires effectuées pour l'entretien des bâtiments communaux, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi correspondant.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- d'adopter la proposition du Maire
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

12- Point Proxi

Monsieur le Maire rappelle que la COMPAs a aidé au montage des dossiers pour les demandes de financement pour le projet Proxi :

- Fisac : erreur dans les dates de réception mais ils traitent tout de même la demande.
- DETR : dépôt d'un dossier en plus du FISAC, Les conseillers à l'unanimité autorise le maire à demander la dite subvention.

FDSC : accusé de réception transmis par le conseil départemental.

13 - Comptes rendus des commissions

Commission culturelle – Arnaud Pageaud

18/01/16 : prochaine réunion

05/02/16 : réunion avec les associations pour la préparation du 04/06/16.

Communication – Catherine Rouil

Panorama : finalisé courant janvier avec Marie-Paule. RDV le 15-01-16 chez Planchenault, relecture par la commission ensuite pour le BAT. Sortie : Fin Février, distribution par les élus.

Prochaine réunion à fixer en février pour élaborer un plan de communication avec les associations.

Enfance jeunesse – Jérôme Squelard

Restaurant scolaire : tri sélectif : 45g/enfant/jours, moyenne nationale 120g. 80% des familles consultent le site de Restoria. L'embauche d'un CAE est envisagée pour parer au effectif en hausse. Il y aura également à l'avenir des départs en retraite : une réflexion est à l'étude sur la création d'un poste de chef.

Ecole : investissement numérique à l'école

Adhésion à la ludothèque de Trans sur Erdre pour location de jeux.

Financement des TAP : 17 000€/ an environ. Réflexion en cours sur le maintien de la gratuité ou inscription forfaitaire à l'année

Achat de produits d'entretien : une personne du CM devrait accompagner l'agent en charge des achats pour limiter les coûts.
Point poste agent technique 2^e classe 17/35^{ème} : nécessité d'augmenter le temps de travail à 21/35^{ème} pour régulariser la situation.

Voirie

13/01/2016 : tour de voirie sur la commune.

14 - Informations et courriers divers

*Perche Teilléenne : AG le 22/01/16 à 20h00 + AG extraordinaire : dissolution de novembre 2015 non valable car pas assez de membres actifs présents.

*Organisation du service de l'agence postale : le maire propose de fermer la poste tous les mercredis pour éviter l'accumulation d'heures supplémentaires en cas de congés de l'un des agents. Décision : non favorable car baisse du service à la population.

*Courrier Mr et Mme Bliguet : nouvelle demande de 100€ pour participation à l'extension du parterre. Il est rappelé qu'ils ont déjà bénéficié de 500€ pour la clôture. Décision : non favorable.

*Mme barbeau : nouvelle gérante du Café – Restaurant : remerciements.

*Mail de Mme Bouteldja : accessibilité compliquée pour les ateliers numérique + accès internet à mettre en place dans la salle en bas de l'ancienne mairie. Décision : passer un câble pour connecter la salle du bas.

15 - Questions diverses

Lydia Béatrix :

- Avancement réfection terrain multisports. Réponse : 2 devis en attente.
- Parcours de santé : Pose ? Réponse : traçage le 13/01/16, pose repoussée à cause du temps humide.
- Une décision a été prise en réunion des conseillers de décembre. Réponse : seulement des discussions en réunion des conseillers mais pas de délibération.
- Redevance incitative : est-ce que la COMPA fait un courrier à chaque usager ? Réponse : interroger la COMPA.

Anne Guillet : avancement subvention projet écritures Ecole J. Demy. Réponse : vote lors de l'attribution des subventions.

La séance est levée à 22h30